

PRÉVENTIONDESRISQUES-GESTIONDESCONFLITS INDIVIDUELSETPROCÉDUREDE LICENCIEMENT

OBJECTIFS

- Maîtriser les modalités de prévention et de règlement des conflits individuels de travail
- Cerner les procédures à mettre en œuvre pour le règlement des conflits individuels de travail
- Acquérir les réflexes essentiels à l'anticipation et à la bonne gestion d'un contentieux social
 - Appréhender les automatismes élémentaires pour analyser une situation de conflit afin d'adopter la stratégie appropriée
 - Détenir les clefs pour la constitution d'un solide dossier de rupture de la relation de travail

MODULE 1 - PRÉALABLE ÉLÉMENTAIRE : PRÉVENIR AU QUOTIDIEN

- Comment gérer les conflits individuels de travail : Conseils opérationnels
- Gestion du quotidien : Avertissement et Mise à pied comme mesure disciplinaire
 - Avertissement : Diligences à effectuer
 - ♦ Mise à pied :
 - o Précautions à prendre avant la prise de décision
 - o Précautions à prendre dans la mise en œuvre de la décision
 - o Risques encourus
- Gestion de la rupture de la relation de travail : Cas du licenciement pour faute
 - Vérifications à effectuer : Précautions à prendre avant la prise de décision o Cas des salariés protégés
 - o Cas des salariés ordinaires
 - Formalisme à respecter dans la mise en œuvre de la décision
 - Risques encourus

PROGRAMME

- Comment gérer les conflits individuels sans recours aux tribunaux ?
 - Conciliation préliminaire devant l'inspecteur du travail
 - Rôle de l'inspecteur du travail (missions/champ d'intervention)
 - Formalisme à tenir
- Accord transactionnel
- Arbitrage
- Comment anticiper le contentieux social dans l'entreprise marocaine?
 - Donner aux faits reprochés au salarié la qualification appropriée
 - Construire le dossier : Comment donner un motif réel qu licenciement ?
 - Comment adopter une stratégie appropriée ?

MODULE 2 - UNE MESURE NÉCESSAIRE : AGIR AVEC EFFICACITÉ EN CAS DE CONTENTIEUX SOCIAL

- Quels sont les clés d'une bonne gestion d'un contentieux social : Comment préparer et gérer son dossier
- Quelles sont les attentes et les points de vigilance des juges marocains dans l'appréciation des dossiers de licenciement qui leur sont soumis ? : Position de la cour de cassation sur la base de cas concrets.

MODULE 3 - ANALYSE DE CERTAINS CAS DE JURISPRUDENCE MAROCAINE EN MATIÈRE DE LICENCIEMENT

DURÉE	2 jours
POPULATION	Managers, Chefs d'entreprise, Responsables des ressources humaines, Juristes d'entreprise, Chargés de contentieux.
PRÉREQUIS	Connaissance des règles de base du droit du travail marocain



CEFOR Entreprises - Boulevard Tarik El Ouahda - Aïn Sebaâ - 20250 Casablanca Campus de Formation de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc Tél. : +212 (0) 5 22 35 02 12 - Fax : +212 (0) 5 22 34 03 27 - E-mail : cefor@cfcim.org